



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE À HUIS CLOS LE 20 DÉCEMBRE 2021, À 17 H 30, EN LA SALLE  
DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, CONFORMÉMENT AU DÉCRÊT 885-2021**

**SONT PRÉSENTS :** M<sup>mes</sup> Louise Savignac, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
Chantal Riopel, conseillère

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller  
Denis Bernier, conseiller  
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** M. Claude Crépeau, directeur général  
Me David Cousineau, greffier  
Mme Véronique Goyette, directrice des communications

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, le conseil municipal prend acte des documents remis par le greffier à l'effet que les membres du conseil ont été notifiés de la présente séance conformément aux dispositions de la loi.

1.0  
2021-12-264

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

*Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil*  
Aucune.

---

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Denis Bernier**

**IL EST RÉSOLU DE :**

**ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé.

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Période de questions
- 3.0 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2022
- 4.0 Approbation du programme triennal des dépenses en immobilisations 2022, 2023 et 2024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Considérant que cette tenue exceptionnelle de la séance du conseil à huis clos a dû être annoncée tardivement en raison de l'annonce de nouvelles mesures sanitaires entrant en vigueur le soir même à 17h00, le greffier s'est rendu disponible pour prendre, au besoin à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, les questions des gens ayant pu s'être déplacés sur les lieux de la tenue de la séance, croyant qu'elle se tenait devant public.

Les citoyens charlois ont également eu l'opportunité de formuler et de transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour et l'administration en général par courriel au [greffe@vivrescb.com](mailto:greffe@vivrescb.com) ou encore via la page Facebook officielle de la Ville, et ce, exceptionnellement jusqu'à la toute fin de la tenue de la séance.

Aucune question n'a été posée.

3.0  
2021-12-265

## APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2022

### *Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil*

Aucune.

**ATTENDU** que le conseil municipal de la Ville a procédé à l'analyse approfondie des dépenses et des recettes de la Ville pour l'exercice financier 2022;

**ATTENDU** que les prévisions budgétaires pour l'année 2022 s'avèrent équilibrées et rencontrent les objectifs visés par le conseil municipal pour la prochaine année; et

**ATTENDU** que des explications supplémentaires ont été fournies aux personnes présentes.

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx**

### IL EST RÉSOLU DE :

**ADOPTER** les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 telles que détaillées au document intitulé « Les prévisions budgétaires 2022 » répartissant les recettes et dépenses comme suit :

<b>Sommaire des revenus</b>	
Taxes sur la valeur foncière	11 595 000 \$
Taxes sur une autre base	3 695 800 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 688 000 \$
Services rendus aux org. municipaux	1 747 200 \$
Autres services rendus	437 000 \$
Autres revenus	1 095 000 \$
Transferts	851 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>21 109 000 \$</b>

<b>Sommaire des dépenses et affectations</b>	
Administration générale	2 469 900 \$
Sécurité publique	4 809 900 \$
Transport	2 700 700 \$
Hygiène du milieu	2 875 000 \$
Santé et bien-être	20 000 \$
Aménagement, urbanisme et dével.	867 600 \$
Loisirs et culture	3 727 900 \$
Frais de financement	587 800 \$
Remb. dette LT et transferts invest.	3 200 200 \$
Affectations	(150 000) \$
<b>Total des dépenses et affectations</b>	<b>21 109 000 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023**

---

*Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil*  
Aucune.

---

**ATTENDU** le Programme des dépenses en immobilisations pour les exercices 2022, 2023 et 2024, préparé par le directeur général ;

**ATTENDU** qu'en vertu des dispositions de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit adopter le Programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les trois exercices subséquents; et

**CONSIDÉRANT** que ce Programme des dépenses en immobilisations rencontre les objectifs visés par le conseil municipal pour les trois prochaines années.

**Sur la proposition de Robert Groulx**  
**Appuyée par Janie Tremblay**

**IL EST RÉSOLU DE :**

**APPROUVER** le Programme des dépenses en immobilisations 2022, 2023 et 2024, tel que détaillé au document préparé par le directeur général et se résumant comme suit :

Secteur d'activité	2022	2023	2024	TOTAL
Bâtiments	290 000 \$	2 040 000 \$	8 100 000 \$	10 430 000 \$
Équipements et machineries	650 000 \$	50 000 \$	- \$	700 000 \$
Parcs et terrains de jeux	520 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	620 000 \$
Infrastructures	1 000 000 \$	16 600 000 \$	300 000 \$	17 900 000 \$
<b>Total</b>	<b>2 460 000 \$</b>	<b>18 740 000 \$</b>	<b>8 450 000 \$</b>	<b>29 650 000 \$</b>

Financement	2022	2023	2024	TOTAL
Fonds de roulement	120 000 \$	- \$	- \$	120 000 \$
Réserve de l'eau	120 000 \$	- \$	- \$	120 000 \$
Emprunts à long terme	1 225 000 \$	13 790 000 \$	4 350 000 \$	19 365 000 \$
Excédent accumulé	350 000 \$	100 000 \$	50 000 \$	500 000 \$
Subventions	645 000 \$	4 850 000 \$	4 050 000 \$	9 545 000 \$
<b>Total</b>	<b>2 460 000 \$</b>	<b>18 740 000 \$</b>	<b>8 450 000 \$</b>	<b>29 650 000 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.

(Signé)  
**M. Robert BIBEAU**  
Maire

(Signé)  
**Me David COUSINEAU**  
Greffier